

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**16 NOVEMBRE 2017**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

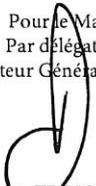
OBJET

**Indemnité de conseil  
versée au comptable  
public**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 17 novembre 2017  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 17 novembre 2017  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 17 novembre 2017

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix sept, le 16 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 novembre deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

**Etaient présents :**

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame CLECH, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER, Madame CERIGHELLI\*, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

\*Départ de Madame CERIGHELLI après le dossier 17H03

**Avait donné procuration :**

Monsieur ROUSSEAU à Monsieur PERICARD

**Secrétaire de séance :**

Madame AGUINET

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20171116-17-H-07-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2017  
Date de réception préfecture : 17/11/2017

**N° DE DOSSIER** : 17 H 07

**OBJET** : INDEMNITÉ DE CONSEIL VERSÉE AU COMPTABLE PUBLIC

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Une collectivité territoriale peut solliciter personnellement son comptable afin qu'il lui fournisse conseil et assistance. Le comptable public agit alors, à titre personnel, en dehors de ses attributions de fonctionnaire de l'État à la demande des collectivités territoriales. Toutefois, les comptables publics étant des fonctionnaires de l'État, les conditions de cette intervention et de sa rémunération par une indemnité dite « de conseil », sont strictement encadrées par un arrêté ministériel du 16 décembre 1983.

Dans son article 1<sup>er</sup>, l'arrêté dispose que les Comptables Publics sont autorisés à fournir aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics outre les prestations obligatoires résultant de leur fonction de comptable principal, des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à :

- L'établissement des documents budgétaires et comptables,
- La gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de trésorerie,
- La gestion économique, en particulier pour les actions en faveur du développement économique et de l'aide aux entreprises,
- La mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye ne faisant pas appel au Comptable Public pour assurer ces prestations facultatives, il est proposé au Conseil Municipal de ne plus verser cette indemnité et de voter un taux de 0 %.

### **DELIBERATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

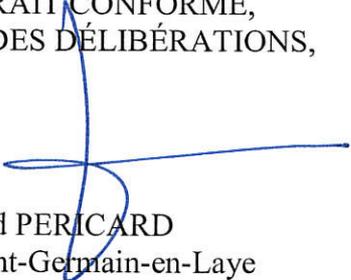
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

DECIDE de ne plus verser cette indemnité au comptable public et de voter un taux de 0 %.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

  
Arnaud PERICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye